

	MAEC Systèmes Eau	MAEC Sol - Semis direct	MAEC BEA Elevage d'herbivores 1-2-3	MAEC BEA Elevages de monogastriques	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique favorable aux pollinisateurs	MAEC Biodiversité - Création de prairies	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par pâturage	MAEC Biodiversité - Entretien durable des infrastructures agro-écologiques Ligneux	MAEC Biodiversité - Entretien durable des infrastructures agro-écologiques Mares	CAB Niv 1 à 6	CAB Niv 7
MAEC Systèmes Eau																		
MAEC Sol - Semis direct																		
MAEC BEA Elevage d'herbivores 1-2-3																		
MAEC BEA Elevages de monogastriques																		
MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides																		
MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage																		
MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique favorable aux pollinisateurs																		
MAEC Biodiversité - Création de prairies																		
MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1																		
MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2																		
MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3																		
MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4																		
MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux																		
MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par pâturage																		
MAEC Biodiversité - Entretien durable des infrastructures agro-écologiques Ligneux																		
MAEC Biodiversité - Entretien durable des infrastructures agro-écologiques Mares																		
CAB Niv 1 à 6																		
CAB Niv 7																		

	pas de cumul autorisé
	cumul à l'exploitation uniquement (pas de cumul à la surface ou à l'élément)
	cumul à l'exploitation et à la surface ou à l'élément